

1 - Présentation

Nocibé met à disposition de ses salariés une mutuelle obligatoire dont les garanties de base obligatoire sont totalement prises en charge par Nocibé (BASE OBLIGATOIRE : 20,00€, prise en charge Nocibé).

Nocibé a décidé de proposer un régime complémentaire optionnel dont le coût est partagé entre Nocibé et le collaborateur (prise en charge Nocibé, 20,00€/personne).

2 - Tarifs

Prise en charge mensuelle par Nocibé

Niveau de garantie	Base	Sécurité	Confort
	20.00 €	20.00 €	20.00 €

Cotisation salariale mensuelle

Niveau de garantie	Base	Sécurité	Confort
SOLE	0	23.48 €	41.46 €
DUO		74.80 €	99.32 €
FAMILLE		87.88 €	109.20 €

3 - Changement de situation

CHANGEMENT DE SITUATION

EVENEMENTS

	Documents à transmettre à MERCER
Nouvelle adresse	Nouvelle adresse et nouvelles attestations de sécurité sociale
Nouveau RIB	Nouveau RIB
	Documents à transmettre à son gestionnaire de paie
Changement de numéro de sécurité sociale	Photocopie de l'attestation de sécurité sociale
Naissance-adoption	Acte de naissance ou certificat d'adoption et le numéro de sécurité sociale d'affiliation
Ajout ou suppression d'un bénéficiaire	Nouveau bulletin d'adhésion disponible sous l'intranet, rubrique "mutuelle et prévoyance"
Départ de l'entreprise	Restituer la carte de tiers payant (sauf ayant droit à la portabilité sur justificatif)